



ECURIES DE L'ARCHE D'AVALON

FICHE D'INSCRIPTION 2026 / 2027

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions s'appliquent à tout souscripteur d'une prestation équestre proposée par les écuries de l'Arche d'Avalon

1) LICENCE FFE

L'achat de la licence est obligatoire dans le cadre de la pratique des activités équestres définies par la Fédération Française d'Équitation et permet l'accès à toutes les activités fédérales. Celle-ci comporte une assurance et permet de bénéficier de réductions et tarifs préférentiels avec les partenaires de la FFE.

2) PORT DE LA BOMBE

La bombe est obligatoire. Par ailleurs, une tenue adaptée à la pratique de l'équitation est fortement conseillée : pantalon confortable, boots ou bottes...

3) CHIENS

Les chiens et autres animaux ne sont pas admis pour des raisons de sécurité.

4) ACCES A L'ÉCURIE & JOUR DE FERMETURE

Les écuries sont **fermées le lundi** (sauf propriétaires de chevaux).

5) ABONNEMENT ANNUEL

L'**abonnement annuel pour « l'accès à l'utilisation des installations sportives équestres »** est obligatoire pour tout cavalier pratiquant l'équitation et permet l'accès au tarif dit « de pratique régulière », à savoir : forfait annuel et carte de cours. Il est réglé à l'inscription du cavalier et est valable une année scolaire.

6) COURS AU « FORFAIT » ANNUEL

Un forfait permet l'accès au cavalier à 1 heure de cours par semaine sur la période scolaire correspondant au forfait choisi sur les bases suivantes :



Un créneau horaire fixe dans la semaine.



Pour un total de **33 cours** sur l'année scolaire défini par un calendrier accessible sur le site « mesecuries.com ».

7) CONDITION DE REMPLACEMENT DES COURS EN CAS D'ABSENCE DU CAVALIER

Le cavalier bénéficie de **trois cours de rattrapage par année** non cumulable selon les conditions suivantes :



Pour raison de **santé** en respectant le délai de prévenance de **48 heures** sur **justificatif médical**.



Pour toute absence **prévisible**, en respectant le délai de prévenance de **5 jours minimum**.

Le cavalier se verra alors proposer un créneau de remplacement selon les places disponibles.

8) CONDITION DES REMPLACEMENTS DES COURS A L'INITIATIVE DE L'ENSEIGNANT

Les cours **pourront être reportés à l'initiative de l'enseignant** (ex : en cas de conditions météo rendant la pratique impossible ou dangereuse). Les cavaliers seront informés par téléphone, SMS ou par mail. En cas de doute, n'hésitez pas à demander plus d'information à l'enseignant.

9) CARTE DE COURS

Les cartes donnent accès aux cours selon les disponibilités.



Une carte compte 10 cours d'une heure et est valable **six mois à compter de sa souscription**.



Le cavalier s'inscrit au cours qu'il souhaite suivre, en accord avec l'enseignant.



Tout cours non décommandé 48h à l'avance est dû dans le cas d'un report 5 jours à l'avance minimum.

10) COURS, STAGE ET ANNIVERSAIRE :

Les prestations à l'unité sont **payables à la réservation**. Tout cours, stage et anniversaire **non décommandé 48h à l'avance est dû**.

11) TITULAIRE

Les différentes formules de cours (forfait-carte) sont nominatives et **ne peuvent être transférées à un autre cavalier**.

12) TARIFS

Les tarifs sont indiqués TTC. Ils sont garantis pour les cavaliers ayant souscrits **un engagement au forfait annuel ou à la carte** durant la période du **1^{er} septembre au 30 juillet de l'année en cours**. Les écuries de l'Arche d'Avalon se réservent le droit d'effectuer toute modification tarifaire ultérieurement. Seuls les tarifs en vigueur affichés lors de la souscription du forfait ont force de valeur.

Catégories tarifaires / âges



Catégorie **baby poney** (séance 30mn) de **1 à 6 ans**



Catégorie **enfant-ado** (cours 1h) de **6 à 15 ans**



Catégorie **adulte** (cours 1h) dès **16 ans**

Tous les forfaits et cartes sont **dus au titre de la réservation et non remboursables en cas d'abandon**.

13) PAIEMENT

Possibilité de régler par chèques bancaires, virement et espèces.

Tous les achats de stages, autres animations et cours (forfait annuel ou à la carte) devront impérativement être réglés à l'inscription. Aucune place ne pourra être réservée sans règlement. L'encaissement s'établit de la façon suivante :



Abonnement annuel, carte & licence à l'inscription



Forfait annuel en septembre



Stages, cours et autres animations à l'inscription





ECURIES DE L'ARCHE D'AVALON

FICHE D'INSCRIPTION 2026 / 2027

IDENTITE DU CAVALIER PRATIQUANT	
Nom :	Prénom :
Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin	Date de naissance : / /
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Mail :
Niveau (galops ou année de pratique) :	N° de licence FFE :
Jour du cours :	Heure du cours :
INFORMATIONS SUR LES PARENTS OU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS	
A) Nom :	Prénom :
Téléphone 1 : Téléphone 2 : Mail :	Adresse* :
B) Nom :	Prénom :
Téléphone 1 : Téléphone 2 : Mail :	Adresse* : (* si différente)
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE	
*Nom :	Téléphone :
*Nom :	Téléphone :
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Contres indications ou problème de santé :	
Autres observations :	

CONDITIONS TARIFAIRES AU 1 ^{er} SEPTEMBRE	TTC	
Licence Fédérale FFE :		Observations :
-18 ans	30,00 €	
+18 ans	41,00 €	
Abonnement annuel :	70,00 €	
Forfait cours collectifs		Règlement
Forfait Annuel (33 cours) : enfant-ado (- de 16 ans)	594,00 €	Montant à payer : _____ €
Forfait Annuel (33 cours) : adulte (+ 16 ans)	693,00 €	Mode de paiement :
Forfait Annuel (33 cours) : baby poney	528,00 €	☐ Chèque
Carte enfant-ado-baby (10 h)	180,00 €	☐ Virement
Carte adulte (10 h)	220,00 €	☐ Espèce
Forfait cours particuliers		☐ Comptant
Carte (10 heures)	295,00 €	

Je soussigné(e) _____ avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso applicable au sein de l'établissement équestre des écuries de l'Arche d'Avalon. A : _____ le : _____

Signature :

Paraphe



Laura Le Faucheur, Monitrice diplômée BPJEPS – Les Ecuries de l'Arche d'Avalon, 1, La Richardière, Le Longeron 49710 SEVREMOINE Tel : 06 76 36 49 90 - e-mail : laura.lefaucheur971@gmail.com - Siret : 848 612 875 00023



PLANNING 2026 – 2027

Pour le choix de vos reprises

MARDI

- ☐ 09h00 à 10h00 — Cours particulier
- ☐ 09h45 à 11h45 — Cours particulier
- ☐ 18h30 à 19h30 — Cours collectif novice et intermédiaire
- ☐ 19h30 à 20h30 — Cours collectif intermédiaire et confirmé

MERCREDI

- ☐ 16h00 à 17h00 — Cours collectif baby / novice

VENREDI

- ☐ 09h00 à 10h00 — Cours particulier
- ☐ 10h00 à 11h00 — Cours particulier
- ☐ 19h00 à 20h00 — Cours collectif intermédiaire

NOUVEAU LE SAMEDI

- ☐ 10h00 à 12h00 — Cours collectif à thème (2 heures) - Pour le tarif, me consulter.
- ☐ Toutes les semaines
- ☐ Tous les 15 jours

